

Image not found or type unknown



Fausse declaration suite a altercation

Par **bretagne14**, le **21/08/2010** à **03:12**

Bonjour, rnau cours d'une bagarre entre mon enfant age de 10 ans et celui de notre voisin age de 11 ans j'ai du les separer en les repoussant tout les deux pour les separer. mon voisin a alors penetre dans mon allee et ma frappee a plusieurs reprises j'ai eu un itt de 10jrnPour sa defense il a porte plainte contre moi pour violence sur mineur de moins de 15 ans alors qu'au moins 2 temoins entendus par la gendarmerie ont dementi toute violence faite a l'encontre de cet enfant de ma part rnpuis je porter plainte pour denonciation calomnieuse? rnmerci de votre reponsernrisabelle